

# territoire d'énergie

LETTRÉ D'INFO N°9



PRÉSIDENT DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE  
DOUBS - SYDED

**Patrick CORNE**

Maire de Marchaux-Chaudefontaine

**N**ous voici en 2024, à la moitié du mandat municipal qui nous a été confié en 2020 par nos concitoyens. En tant qu'élus locaux c'est le moment de nous pencher sur nos réalisations et ce qui nous reste à accomplir.

## ▪ Au niveau des travaux d'électrification rurale tout d'abord

Les travaux d'enfouissement font toujours l'objet d'une demande soutenue des communes. Je rappelle à ce sujet que nous pouvons prendre en charge la totalité des demandes chaque année, grâce aux conditions favorables que nous avons négociées en 2020 dans le nouveau contrat de concession. Concernant les raccordements, les demandes sont stables, voire en léger fléchissement avec notamment le ralentissement de l'activité de construction. Pour les travaux de renforcement et de sécurisation des réseaux, nous disposons des crédits nationaux du FACÉ, qui nous permettent d'assurer un financement pérenne et continu. D'ici à 2026, nous devons conduire plus de travaux de cette nature et terminer les travaux déjà en cours.

## ▪ Dans le domaine de l'éclairage public

La demande des communes est toujours forte pour ce type de travaux. Nous pouvons accompagner les communes en mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, par le biais de subventions d'investissement et dans le cadre du service de maintenance que nous avons mis en place pour

## À MI-MANDAT, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

un meilleur fonctionnement. Le fonds vert de l'État peut également intervenir pour les travaux de rénovation, en complément des aides du SYDED ce qui amène des taux de financements très intéressants.

## ▪ Concernant l'électromobilité

Nous avons réalisé notre schéma directeur IRVE en 2023 et le réseau de bornes de recharge a été complété de bornes rapides et ultra rapides. Pour 2024, le secteur de GBM quitte le dispositif en mettant en place son propre réseau, mais le reste du département reste desservi par notre réseau qui comprend désormais une quarantaine de bornes et qui réalise chaque année environ 16 000 charges de véhicules.

## ▪ Dans le domaine de la transition énergétique

Nous avons réalisé plusieurs dizaines d'études de faisabilité en vue de la rénovation énergétique de bâtiment, de chauffage ou de réseaux utilisant le bois-énergie ou d'installation de production d'énergie renouvelable. Ces études débouchent désormais sur des travaux, qui peuvent être accompagnés techniquement et financièrement par le SYDED. Le dispositif de la régie BioChaleur SYDED permet également de réaliser des investissements entièrement portés par le SYDED, sans apport financier des communes. En 2024 nous développerons l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toitures et en ombrières. Une personne sera dédiée pleinement à cette activité dans nos services. J'ajoute également que notre réseau de 6 chargés de mission pour la transition énergétique est à votre disposition pour vous aider dans vos réflexions et pour vos choix.

## ▪ Concernant l'achat d'énergie

Notre groupement d'achats d'électricité et de gaz permet de maîtriser les tarifs dans la durée. Il vous reste un peu de temps si vous voulez rejoindre le marché 2026-2028 pour l'électricité, les adhésions seront closes fin février. Nous proposons également un marché d'achat de granulés bois qui sera relancé durant l'été. Il est possible d'y adhérer si vous le souhaitez.

## ▪ Au sujet des gros projets de production d'électricité

Notre SEM EnR Citoyenne continue le développement de ses projets, ainsi au 1<sup>er</sup> janvier 2024 la centrale solaire de Courlaoux (Jura) a été mise en service avec une capacité de production de 4 MW. Deux parcs photovoltaïques seront prochainement mis en service dans le Doubs à Pontarlier et à Bondeval, tandis que d'autres projets solaires et éoliens sont à l'étude.

Une bonne partie des objectifs que nous nous étions fixés sont donc déjà atteints en ce début 2024 et la suite est en bonne voie, grâce à vous qui portez la plupart des projets que nous accompagnons. Je tiens ici à vous remercier tous pour votre implication dans nos politiques.

Enfin, il me reste à m'associer à Daniel GRANJON, Jean-Marie SAILLARD et Pascal DUCRET, vice-présidents, à l'ensemble des membres du comité syndical et aux collaborateurs du SYDED pour vous souhaiter une très bonne année 2024.

Patrick CORNE,  
Président

TERRITOIRE D'ÉNERGIE DOUBS - SYDED

33 rue Clément Marot 25000 Besançon | contact@syded.fr | www.syded.fr

Directeur de la publication Patrick CORNE Responsable de la rédaction David MOUROT Crédits photos Yves PETIT Conception graphique Priscillia THÉNARD Impression 1000 exemplaires par nos soins

 territoire  
d'énergie  
DOUBS - SYDED



## TICFE, le SYDED tient ses engagements

Le SYDED a voté son budget pour l'année 2024. Très volontaire, ce budget répondra aux besoins et aux demandes des collectivités du Doubs en augmentant notamment les niveaux d'aides aux communes dans plusieurs domaines.

Au niveau des recettes nous bénéficions principalement de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE), des redevances versées par Enedis et des contributions communales aux travaux.

En dépenses, nous rémunérons les collaborateurs du SYDED, nous versons des subventions à nos communes pour environ 2,5 millions d'euros chaque année et nous réalisons des travaux d'électrification pour une douzaine de millions d'euros. Nous avons également validé cette année un apport de 2,8M€ répartis sur 4 années pour notre SEM EnR Citoyenne, afin que nos collectivités bénéficient dans la durée de retours financiers conséquents sur les projets Éoliens et Photovoltaïques menés sur notre territoire.

Enfin, nous reversons également chaque année 25% de la recette issue de la TICFE, directement aux communes concernées. Suite au changement de la méthode de calcul en 2023, le comité syndical a décidé de prendre l'année 2021 comme année de référence pour ce reversement, puis ensuite d'actualiser ce montant de l'inflation constatée. Avec ce dispositif, la recette de chaque commune est stabilisée dans la durée avec une légère hausse chaque année. Le versement 2023 interviendra en janvier 2024, puis ensuite chaque année en septembre, lorsque le montant sera connu.

**1<sup>ER</sup> VICE-PRÉSIDENT  
EN CHARGE DES FINANCES**

**Daniel GRANJON**

Maire de Mathay,  
4<sup>e</sup> vice-président de Pays de Montbéliard  
Agglomération



## Davantage de chaleur renouvelable

Le ministre de la transition écologique a lancé le programme de planification régionale en fin d'année 2023, en donnant une bonne place au développement de la chaleur renouvelable et notamment au bois-énergie, qui est produit localement. Cette ressource, si elle est gérée correctement, est renouvelable et durable et par ailleurs, le bois sous toutes ses formes est toujours moins cher que l'énergie électrique ou que les énergies fossiles pour se chauffer.

Depuis plusieurs années nous aidons les communes à installer des chaudières bois dans le cadre des opérations de rénovation, et en 2024 nous allons franchir une autre étape en réalisant deux réseaux de chaleurs alimentés au bois déchiqueté sur les communes de Blamont et de Dampierre-les-Bois. Ces installations sont très intéressantes pour les communes. Elles permettent d'une part d'utiliser la ressource bois-énergie souvent issue des forêts proches, et d'autre part sur le plan financier, de libérer complètement le budget communal. En effet, après délibération de la commune pour transférer sa compétence au SYDED, la « Régie BioChaleur SYDED » prend en charge la totalité du projet, des études aux travaux puis ensuite dans la durée pour l'exploitation et la vente de chaleur aux abonnés. Le projet n'est réalisé qu'après une étude complète démontrant sa faisabilité technique et économique.

Ce dispositif est pris en charge intégralement par la Régie, la commune n'apporte pas de financement au projet, elle devient simplement cliente en achetant sa chaleur si elle raccorde des installations communales.

Si vous êtes intéressés par un projet de chaufferie bois ou de réseau de chaleur, n'hésitez pas à contacter les services du SYDED pour réaliser une première étude de faisabilité.

**2<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT  
EN CHARGE DE L'ÉNERGIE**

**Jean-Marie SAILLARD**

Maire de Les Villedieu,  
Président de la Communauté de Communes  
des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs



## Des aides du SYDED plus favorables pour nos communes

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, nous avons changé de contrat de concession et depuis cette date, le SYDED réalise une grande partie des travaux d'électrification pour 517 communes classées au régime rural d'électrification par le Préfet du Doubs. Parallèlement nous continuons à assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement et l'assistance à maîtrise d'ouvrage en éclairage public pour toutes les communes, rurales et urbaines.

Après 3 années de fonctionnement, nous avons souhaité améliorer encore nos dispositifs d'appui aux communes en électrification et en éclairage public en augmentant la part de financement du SYDED, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ainsi :

- Les dossiers d'enfouissements passent de 45 à 50% de financement ;
- Les dossiers de raccordements ruraux passent de 60 à 80% ;
- Un dispositif spécifique est mis en place pour les postes cabine haute, permettant de les financer à 80% dans certains cas et avec une participation forfaitaire de 25 000€ dans d'autres cas ;
- Enfin dans le domaine de l'éclairage public, nous financerons désormais la suppression de points lumineux, le « retrofit » de luminaires de moins de 8 ans et nous remontons substantiellement les plafonds de subventions pour toutes les communes et leurs groupements.

Toutes ces évolutions vont dans le sens d'un meilleur service du SYDED auprès de nos communes du Doubs. Tout au long de notre mandat, c'est cet objectif qui guide nos décisions.

**3<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT  
EN CHARGE DE L'ÉLECTRIFICATION RURALE**

**Pascal DUCRET**

Maire de Sauvagny,  
Conseiller communautaire de la Communauté  
de Communes du Val Marnaysien

## LE SYDED RECRUTE

**UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION BÂTIMENT  
ET ÉNERGIE (TECHNICIEN TERRITORIAL)**

*Consulter nos offres d'emploi sur [www.syded.fr](http://www.syded.fr)*

Contact : Aurélie COURGEY 03 81 81 73 93

PRATIQUE

**Maintenance de  
l'éclairage public,  
le SYDED se  
charge de tout !**

*Il est possible d'adhérer  
à ce service à tout  
moment.*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier  
2024, plusieurs  
communes  
nous ont confié  
la maintenance  
de leur éclairage  
public.

**20€**  
/ an / point lumineux\*  
\* hors consommation  
d'énergie



**territoire  
d'énergie**  
DOUBS - SYDED